



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue le 8 décembre 2025 à 9 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden et à laquelle ont pris part :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow, Michel Lesage, Samuel Tremblay-Bonsens et Robert Dubois et madame la conseillère Claudette Dupras

ABSENT : Monsieur le conseiller Gilbert Boileau

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire David Lépine. Madame Vickie Comeau, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire David Lépine déclare la séance ouverte. Il est 9 heures.

2. Confirmation de la convocation

Les membres confirment la réception de l'avis de convocation tel que prévu au Code Municipal du Québec.

3. Adoption de l'ordre du jour

2025-12-242 Il est proposé par madame Claudette Dupras et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion - Règlement no. 2025-04 de plan d'urbanisme
5. Avis de motion - Règlement no. 2025-05 de zonage
6. Avis de motion - Règlement no. 2025-06 de lotissement
7. Avis de motion - Règlement no. 2025-07 de construction
8. Avis de motion - Règlement no. 2025-08 de conditions d'émission de permis de construction
9. Avis de motion - Règlement no. 2025-09 de permis et certificats
10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE

4. Avis de motion - Règlement no. 2025-04 de plan d'urbanisme

Avis de motion est donné par Monsieur Michael Sudlow que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement du plan d'urbanisme 2025-04.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

5. Avis de motion - Règlement no. 2025-05 de zonage



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Lesage que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement de zonage 2025-05.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

6. Avis de motion - Règlement no. 2025-06 de lotissement

Avis de motion est donné par Monsieur Robert Dubois que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement de lotissement 2025-06.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

7. Avis de motion - Règlement no. 2025-07 de construction

Avis de motion est donné par Monsieur Samuel Tremblay-Bonsens que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement de construction 2025-07.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

8. Avis de motion - Règlement no. 2025-08 de conditions d'émission de permis de construction

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Lesage que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement de conditions d'émission de permis de construction 2025-08.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

9. Avis de motion - Règlement no. 2025-09 de permis et certificats

Avis de motion est donné par Monsieur Robert Dubois que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement sur les permis et certificats 2025-09.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

10. Période de questions

Il n'y avait personne dans la salle donc aucune question n'a été posée.

2025-12-243 11. Levée de la séance

Le conseiller monsieur Michael Sudlow propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 9 heures 1 minute.

David Lépine
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, David Lépine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.